

Sainte-Irène, lundi 5 février 2018

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le lundi 5<sup>ème</sup> jour de février 2018 à 20h00 au centre municipal et communautaire sous la présidence du maire monsieur Jérémie Gagnon et à laquelle sont présents :

|               |           |                   |           |
|---------------|-----------|-------------------|-----------|
| Nancy Lizotte | Siège # 2 | Sarah-Maude Dubé  | Siège # 4 |
| Tommy Turgeon | Siège # 3 | Karine Deschesnes | Siège # 5 |
|               |           | Nelson Thériault  | Siège # 6 |

Les membres présents forment le quorum et déclarent avoir reçu l'avis de convocation.

---

### 1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 20h00 par le maire Jérémie Gagnon, Marjolaine Pronovost directrice-générale, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour Résolution (14-02-2018)

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Sarah-Maude Dubé et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du lundi 8 janvier 2018
4. Présentation des comptes
5. Lecture de la correspondance
  - A) Visite de Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, vendredi 9 février 13h00
  - B) Réunion de l'OBVMR – 15 février à 19h – Salle communautaire Sainte-Irène
6. Rapport du maire et des comités
7. Période de questions
8. Développement
9. PAARRM - Demande de versement de la subvention de 48,370. \$ - député
10. PAERRL – Demande de versement de la subvention de 97,800 \$ - MTQ
11. COSMOSS – Journées de la persévérance scolaire
12. Offre de service – Engagement de personnel – garage
13. OBVMR – Berce sphondyle 2018
14. ARPO – Dépôt des coûts des travaux – Chemins Val-d'Irène
15. MAMROT – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) – Attestation des travaux 2018
16. Projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs (PAPERS)
17. Soumissions pour l'installation d'un panneau électrique pour la génératrice – Eau village
18. Soumissions pour l'installation d'un débitmètre – Eau village
19. Conditions de travail – Eau potable et égout
20. Divers
  - a) Dépôt de la liste des contribuables en vente pour taxes
  - b) Expédition des comptes de taxes 2018
  - c) Dénonciation de l'augmentation des coûts de la facture de la Sûreté du Québec
  - d) Avis de motion – Règlement 305-2018 – Politique de gestion contractuelle
21. Prochaine séance de travail : 26 février 2018 à 19h00
22. Prochaine séance régulière du conseil : 5 mars 2018 à 19h30
23. Période de questions
24. Levée de la séance

3. **Adoption du procès-verbal de la séance régulière du lundi 8 janvier 2018**  
**Résolution (15-02-2018)**

Il est proposé par Tommy Turgeon, appuyé par Sarah-Maude Dubé et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du lundi 8 janvier 2018.

Adoptée

4. **Présentation des comptes**  
**Résolution (16-02-2018)**

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Tommy Turgeon et unanimement résolu de payer les comptes du mois au montant de **109,819.91 \$.**

Adoptée

5. **Lecture de la correspondance**

- a) Visite de Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, vendredi 9 février 13h00  
Jérémie, Tommy, Karine, Sébastien et Marjolaine ont démontré de l'intérêt pour participer à cette rencontre.
- b) Réunion de l'OBVMR – 15 février à 19h – Salle communautaire Sainte-Irène  
Jérémie et Marjolaine seront présents à cette rencontre et Sarah-Maude participera à celle de St-Cléophas le 8 février 2018

c) **Demande de don – Club de Motoneiges de la Vallée de La Matapédia**  
**Résolution (17-02-2018)**

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Sarah-Maude Dubé et unanimement résolu de faire un don de 500.\$ au Club de Motoneige de la Vallée de La Matapédia pour l'entretien du nouveau sentier vers le Lac Humqui.

Adoptée

d) **Demande de financement du 8<sup>e</sup> Salon des Mots de La Matapédia**  
**Résolution (18-02-2018)**

Il est proposé par Sarah-Maude, appuyé par Nancy Lizotte et unanimement résolu de faire un don de 25\$ pour le 8<sup>e</sup> Salon des Mots de la Matapédia qui aura lieu à Sayabec les 4 et 5 mai prochain.

Adoptée

e) **Demande d'aide de financement – L'Accorderie de La Matapédia**  
**Résolution (19-02-2018)**

Il est proposé par Karine Deschesnes, appuyé par Sarah-Maude Dubé et unanimement résolu de faire un don de 50 \$ soit .15¢ per capita afin de soutenir l'organisme pour le maintien d'un réseau d'entraide à l'échelle matapédienne.

Adoptée

6. **Rapport du maire et des comités**

7. **Période de questions**

8. **Développement**

**Résolution (20-02-2018)**

Il est proposé par Nancy Lizotte, appuyé par Tommy Turgeon de faire une demande à la Fabrique de Sainte-Irène pour que cette dernière nous cède le parc attenant à la municipalité afin que nous puissions aller de l'avant dans le développement de ce dernier. Pour pouvoir bénéficier de programmes reliés au développement, il faut être propriétaire de l'emplacement concerné.

Adoptée

9. **P.A.A.R.R.M. - Demande de versement de la subvention de 48,370. \$ - député**

**Résolution (21-02-2018)**

Il est proposé par Karine Deschesnes, secondé par Nancy Lizotte et accepté à l'unanimité que la résolution suivante soit adoptée.

À la séance du conseil municipal de Sainte-Irène tenue le 5 février 2018, la résolution portant le numéro 21-02-2018 a été adoptée et se résume comme suit :

« Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 48,370 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. »

« Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué. »

Je, soussigné, Marjolaine Pronovost, secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Irène, déclare et certifie que la présente résolution a été adoptée par le conseil municipal.

---

Marjolaine Pronovost, directrice-générale

---

2018-02-05  
Date (Année-Mois-Jour)

**Copie certifiée conforme**

**Adoptée à Sainte-Irène**

**Ce 5<sup>ième</sup> jour de février 2018**

10. **PAERRL – Demande de versement de la subvention de 97,800 \$ - MTQ**

**Résolution (22-02-2018)**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 97,800 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**POUR CES MOTIFS**, sur une proposition de Nelson Thériault, appuyé par Karine Deschesnes, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Sainte-Irène informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**Copie certifiée conforme**  
**Adoptée à Sainte-Irène**  
**Ce 5<sup>ième</sup> jour de février 2018**

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière

**11. COSMOSS – Journées de la persévérance scolaire**  
**Résolution (23-02-2018)**

**CONSIDÉRANT QUE** la région du Bas-Saint-Laurent a choisi de placer la persévérance scolaire parmi les quatre priorités régionales de COSMOSS afin de mobiliser autour de cette question l'ensemble des partenaires du territoire et puisque cette problématique est intimement liée à d'autres enjeux, dont l'image de notre territoire, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, le développement social, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

**CONSIDÉRANT QUE** le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie, estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré le fait que le Bas-Saint-Laurent se positionne avec les meilleurs taux de diplomation et de décrochage scolaire du Québec, ce sont 76,2% des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme soit 68,9% des garçons et 83,6% des filles. Il reste donc du travail à faire pour atteindre la nouvelle cible de 85% établie par le gouvernement dans la nouvelle politique sur la réussite éducative;

**CONSIDÉRANT QUE** la prévention du décrochage scolaire ne concerne pas exclusivement le monde scolaire, mais constitue bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement dès la petite enfance et jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme le qualifiant pour l'emploi;

**CONSIDÉRANT QUE** le Bas-Saint-Laurent a développé, par le biais de la Démarche COSMOSS, une culture d'engagement considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force de collaboration est reconnue à l'échelle provinciale;

**CONSIDÉRANT QUE** la Démarche COSMOSS organise *Les journées de persévérance scolaire* et que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation locale et régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'activités dans les différentes communautés des huit MRC de la région;

**EN CONSÉQUENCE**, sur une proposition de Sarah-Maude Dubé, appuyé par Nancy Lizotte, il est résolu de :

° déclarer la 3<sup>ième</sup> semaine de février comme étant *Les journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité;

° d'appuyer les efforts des partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés :

° de s'engager à réaliser un geste concret favorisant la persévérance scolaire au courant de l'année 2018.

Adoptée

## 12. **Offre de service – Engagement de personnel – garage**

Marjolaine, Jérémie Gagnon et Tommy Turgeon rencontreront les employés actuels afin de connaître leur besoin et point de vue.

## 13. **OBVMR – Berce sphondyle 2018**

### **Résolution (24-02-2018)**

**OBJET :** Appui à l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche pour le projet de lutte contre la Berce sphondyle 2018.

**Considérant** que la Berce sphondyle est une espèce exotique envahissante prenant de plus en plus d'ampleur depuis une dizaine d'années dans la région de La Matapédia et qu'elle est une source d'inquiétude grandissante;

**Considérant** que l'expansion de la Berce sphondyle est rapide et que celle-ci se propage principalement à partir des voies de communications routières et ferroviaires. Les municipalités de Sayabec, Amqui et Causapsal sont déjà envahies par la Berce sphondyle et son expansion se continue tous azimuts;

**Considérant** que la Berce sphondyle envahit tous les types de milieux, soit forestier, agricole, riverain, etc.;

**Considérant** que la Berce sphondyle a envahi de nombreux lieux publics dont les parcs, rues, accès à la rivière, sentiers forestiers, etc.;

**Considérant** que la Berce sphondyle est une problématique de santé publique. Au Bas-Saint-Laurent, c'est dans La Matapédia qu'il y a le plus haut nombre de brûlures répertoriées causées par la Berce sphondyle, et non la Caucase;

**Considérant** que la Berce sphondyle causera une perte de biodiversité importante et possiblement des dommages en agriculture;

**Considérant** que l'OBVMR n'a pas de moyen financier pour cette lutte et que la lutte à cette espèce terrestre ne fait pas partie de son mandat et que nous avons déjà investi 6000 \$ en 2017 sur notre budget de base de 123,500 \$;

**Considérant** que l'OBVMR pourra aider le milieu seulement si l'organisme a les moyens financiers nécessaires pour coordonner cette lutte et y consacrer son expertise;

Sur une proposition de Tommy Turgeon, appuyé par Sarah-Maude Dubé, il est unanimement résolu que la municipalité s'engage à :

° Appuyer l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche dans son projet de lutte contre la Berce sphondyle et donc l'appuyer dans sa démarche de demande au Fonds de Développement des Territoires (FDT) et toutes autres démarches financières pour compléter le montage financier de ce projet de lutte contre la berce Sphondyle.

° Financer l'organisme de bassin versant d'un montant de 500\$ afin qu'ils puissent mettre en œuvre son projet de lutte contre la berce sphondyle à l'été 2018.

**Copie certifiée conforme**

**Adoptée à Sainte-Irène**

**Ce 5<sup>ième</sup> jour de février 2018**

14. **ARPO – Dépôt des coûts des travaux - Chemins Val-d'Irène**  
**Résolution (25-02-2018)**

Il est proposé par Tommy Turgeon, appuyé par Karine Deschesnes et unanimement résolu d'autoriser ARPO à poursuivre le dossier et d'aller en appel d'offres pour les travaux prévus sur le chemin Val-d'Irène.

Adoptée

15. **MAMROT – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)**  
**Attestation des travaux**  
**Résolution (26-02-2018)**

**Considérant** que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports a versé une compensation de 97,800 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

**Considérant** que suite aux changements apportés par le Ministère des Affaires Municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT), la municipalité doit attester et confirmer l'utilisation de cette somme;

**Considérant** que la compensation annuelle allouée à la Municipalité de Sainte-Irène vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**En conséquence**, sur une proposition de Nelson Thériault, appuyé par Sarah-Maude Dubé et résolu à l'unanimité d'attester le bilan présenté par la secrétaire-trésorière au montant de 127,044.16 \$ totalisant les frais admissibles encourus au cours de l'année 2017 sur les routes locales de niveau 1 et 2, incluant l'entretien hivernal, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL).

Adoptée

16. **Projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs (PAPERS)**

Considérant que la MRC de La Matapédia offre déjà les services d'une agente de développement en l'occurrence Madame Jessie Proulx est chargée d'aller chercher les programmes qui s'adaptent à nos besoins.

17. **Soumissions pour l'installation d'un panneau électrique pour la génératrice – Eau village**

Comme une rencontre avec notre député est prévue le 9 février prochain, nous aborderons ce sujet et prendrons notre décision à la prochaine séance.

18. **Soumissions pour l'installation d'un débitmètre – Eau village**  
**Résolution (27-02-2018)**

Considérant que nous avons reçu 2 soumissions conformes pour l'installation d'un débitmètre :

Entreprises Camille Ouellet & Fils = 12,403. \$ + taxes  
Automation Damours Inc. = 13,100. \$ + taxes

En conséquence, il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Nancy Lizotte et unanimement d'aller vers la soumission la plus basse, soit celle de Entreprises Camille Ouellet & Fils

Adoptée

19. **Conditions de travail – Eau potable**

L'employée sera rencontrée et une décision sera prise ultérieurement.

20. **Divers**

a) **Vente pour taxes**

Tel que prévu à la Loi, la directrice générale dépose la liste des taxes dues à la municipalité depuis 3 ans.

b) **Expédition des comptes de taxes 2018**

Les comptes de taxes 2018 sont en préparation et seront envoyés aux contribuables cette semaine.

c) **Dénonciation de l'augmentation des coûts de la facture de la Sûreté du Québec**

**Résolution (28-02-2018)**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont reçu l'estimation des coûts pour la Sûreté du Québec seulement après le début de l'année 2018, soit après le délai habituel pour l'adoption de leur budget et ce après maintes pressions de la part des organisations municipales;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement exige des municipalités et des MRC qu'elles adoptent un budget équilibré et qu'il est impossible de le faire sans connaître le montant de la facture pour les services de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités assument 53% de la facture globale du coût de la desserte policière de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la prévisibilité des coûts est essentielle afin d'assurer une saine gestion des deniers publics;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a demandé, dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 110, Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal, que le gouvernement du Québec limite à l'inflation la croissance de la facture des municipalités pour les services de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT l'annonce du ministre de la Sécurité publique, monsieur Martin Coiteux, le 20 décembre 2017, à l'effet qu'une aide financière **TEMPORAIRE** importante (22,8 M\$) permettrait aux municipalités de limiter à environ 3% la hausse de leur facture pour les services de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des négociations, rien ne laissait présager de telles augmentations;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec absorbe temporairement une partie de l'augmentation prévue pour l'année 2018 et certains ajustements rétroactifs, mettant ainsi en perspective que les municipalités assumeront éventuellement 100% de cette augmentation;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités n'ont pas actuellement aucun levier afin d'assurer un contrôle des coûts des services de la Sûreté du Québec;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Tommy Turgeon, appuyé par Nelson Thériault et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Érène :

- Dénonce le retard dans la réception de la facture pour les services de la Sûreté du Québec qui est inadmissible et qui va à l'encontre de l'obligation imposée aux municipalités et MRC par le gouvernement d'adopter un budget équilibré afin d'assurer une saine gestion des deniers publics;
- Dénonce que les municipalités et les MRC n'ont nullement été consultées lors des diverses négociations avec la Sûreté du Québec;
- Estime que les négociations actuelles concernant la prochaine entente à intervenir aient pour résultat la mise en place d'un plafond sur la somme payable par les municipalités à 50% de la facture.
- Transmettre copie de la présente résolution à M. Martin Coiteux, ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire et ministre de la Sécurité publique, M. Pascal Bérubé, député de Matapédia Matane, M. Richard Lehoux, président de la FQM.

Adoptée

**d) Avis de motion - règlement 305-2018 – Politique de gestion contractuelle**

Avis de motion est donné par Nelson Thériault afin qu'en vertu de l'article 938.1.2 du Code municipal, le règlement # 305-2018 concernant la politique de gestion contractuelle soit adopté lors de la prochaine séance.

21. **Prochaine séance de travail :** lundi 19 février 2018 à 19h00

22. **Prochaine séance régulière :** lundi 5 mars 2018 à 19h30

23. **Période de questions**

24. **Levée de la séance**  
**Résolution (29-02-2018)**

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Tommy Turgeon et résolu de lever la séance à 22h45.

Adoptée

---

Jérémie Gagnon, maire

---

Marjolaine Pronovost, directrice-générale



## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du lundi 8 janvier 2018
4. Présentation des comptes
5. Lecture de la correspondance
  - a) Visite de Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, vendredi 9 février 13 hres
  - b) Réunion de L'OBVMR – 15 février à 19 hres – salle communautaire de Sainte-Irène
6. Rapport du maire et des comités
7. Période de questions
8. Développement
9. PAARRM - Demande de versement de la subvention de 48,370. \$ - député
10. PAERRL – Demande de versement de la subvention de 97,800 \$ - MTQ
11. COSMOSS – Journées de la persévérance scolaire
12. Offre de service – Engagement de personnel - garage
13. OBVMR – Berce sphondyle 2018
14. ARPO – Dépôt des coûts des travaux – Chemins Val-d'Irène
15. MAMROT – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) – Attestation des travaux 2018
16. Projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs (PAPERS)
17. Soumissions pour l'installation d'un panneau électrique pour la génératrice – Eau village
18. Soumissions pour l'installation d'un débitmètre – Eau village
19. Conditions de travail – Eau potable et égout
20. Divers
  - a) Dépôt de la liste des contribuables en vente pour taxes
  - b) Expédition des comptes de taxes 2018
  - c) Dénonciation de l'augmentation des coûts de la facture de la Sûreté du Québec
  - d) \_\_\_\_\_
  - e) \_\_\_\_\_
21. Prochaine séance de travail : 26 février 2018 à 19h00
22. Prochaine séance régulière du conseil : 5 mars 2018 à 19h30
23. Période de questions
24. Levée de la séance